

Une cinquantaine de bêtes ont péri dans un incendie

: 2019-04-20

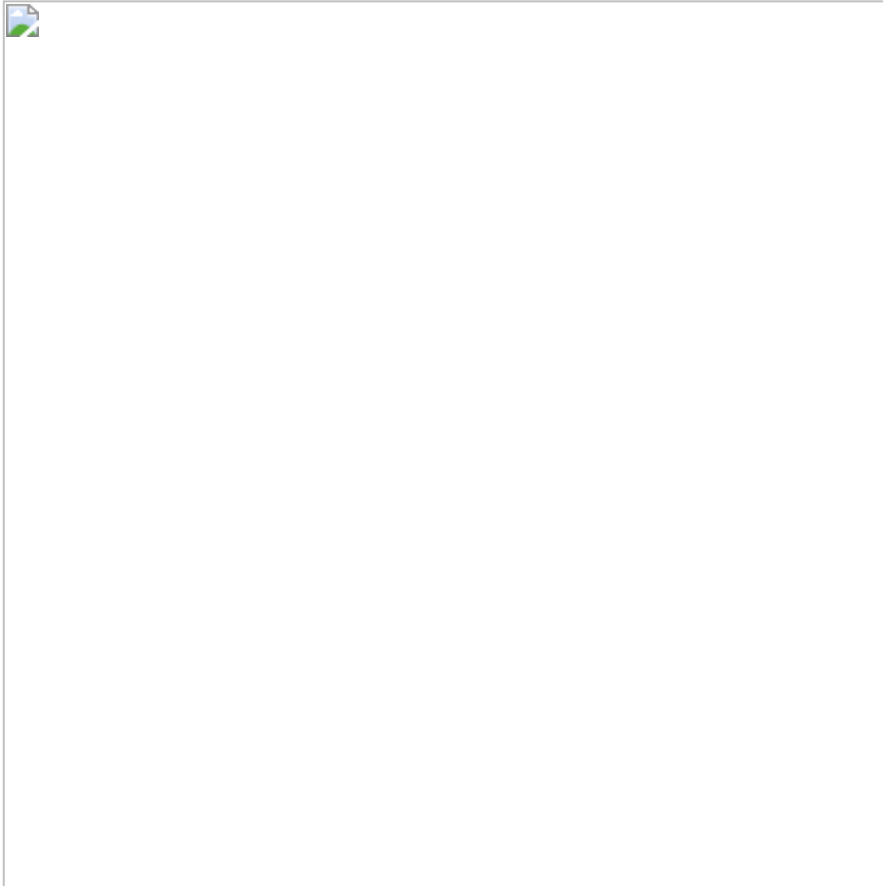


Un violent incendie a détruit en fin de soirée, vendredi, une ferme laitière du 4^e rang à Sainte-Hélène-de-Chester en plus de faire périr une cinquantaine de vaches. Les pertes s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de dollars.

C'est un voisin qui aurait donné l'alerte vers 22 h 55. L'appel reçu faisait état de fumée et de flammes visibles. «À notre arrivée, on a été confronté à un embrasement généralisé. Peu après, le toit s'est effondré. On n'y pouvait rien», a fait savoir Christian Chartier, directeur du Service de sécurité incendie de Princeville.

Malgré l'ampleur du brasier, les flammes ne menaçaient pas de se propager à d'autres bâtiments. «La maison était assez éloignée et les vents soufflaient en direction contraire», a précisé le directeur Chartier.

Les pompiers princevillois, ayant répondu à une alarme générale, ont travaillé en mode défensif dans des conditions difficiles avec de forts vents et la pluie.



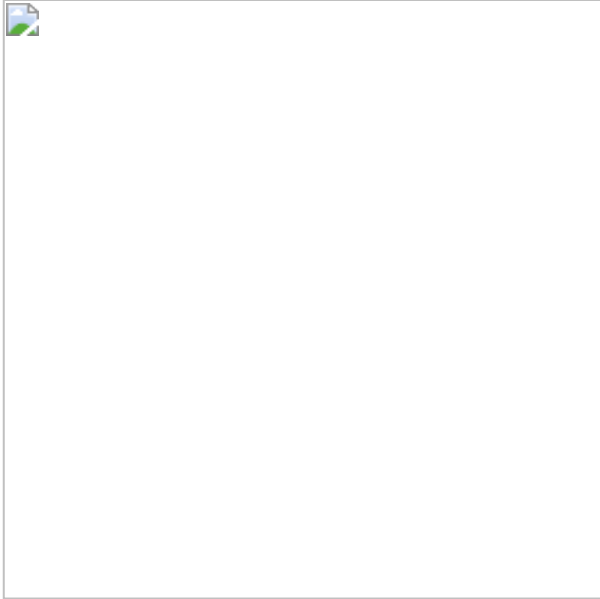
Embrasement généralisé (Photo Frédérick Malenfant)

En entraide, ils ont pu compter sur l'intervention des pompiers de Chesterville, Victoriaville et de la caserne 13 du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ) pour le transport d'eau avec des camions-citernes. Au total, l'incendie a mobilisé une trentaine de pompiers.

Une équipe de Victoriaville avec un camion autopompe a aussi pris place à la caserne de Princeville, prête à intervenir sur le territoire en cas de besoin.

Pour faciliter l'extinction, les sapeurs ont eu recours à une pelle mécanique. Le travail a duré plusieurs heures. Les derniers pompiers ont quitté la scène vers 6 h.

Personne n'a été blessé, mais deux personnes ont été conduites à l'hôpital par les paramédics en raison d'un choc nerveux.



Le directeur Christian Chartier

Les bénévoles du SIUCQ MRC d'Arthabaska ont été également déployés sur les lieux pour diriger la circulation des camions-citernes et assurer la réhabilitation des pompiers.

Quant à la cause du sinistre, il sera bien difficile, voire impossible, de l'établir avec certitude compte tenu de la destruction complète.

Selon Christian Chartier, on pourrait écarter la thèse électrique puisque l'électricité a été refaite récemment.

Par contre, le système de ventilation pourrait être en cause. «Au cours de la semaine, le propriétaire a redémarré le système qui avait été inactif durant tout l'hiver. C'est une cause possible», a conclu l'officier.